

## Communiqué de presse

Genève, le 4.11.2024

### A Genève, les macarons de stationnement annuels deviennent électroniques.

**Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2024, dans tout le canton de Genève, les macarons annuels destinés aux habitants et professionnels ne sont plus délivrés sous un format papier. Les usagers n'ont plus besoin d'apposer un macaron physique derrière leur pare-brise, le contrôle du droit de stationnement se faisant à partir de la plaque d'immatriculation du véhicule, à l'instar de ce qui se fait déjà pour les macarons de stationnement journaliers depuis 2020.**

Depuis cette date, en application de la possibilité donnée par l'article 7C al.1 du Règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (RaLCR), les macarons annuels destinés aux habitants et professionnels ne sont plus délivrés sous un format papier. Ils ont désormais un format électronique (e-macarons).

#### **La plaque d'immatriculation tient lieu de macaron**

Tous les droits de stationnement actuellement valides sont d'ores et déjà enregistrés dans la base de données de la Fondation des Parkings. Ainsi, les macarons physiques disparaîtront des pare-brises au fur et à mesure de leur renouvellement.

A l'instar des macarons de stationnement journaliers depuis 2020, le contrôle de ces droits de stationnement est effectué à partir de la plaque d'immatriculation du véhicule grâce à l'application web [gecontrol.ch](https://www.gecontrol.ch) développée par la Fondation pour son Service du Stationnement et qu'elle met à disposition des polices municipales et/ou autres entités en charge du contrôle.

#### **Avantages pour les usagers**

Les e-macarons présentent plusieurs avantages :

- Pratiques. Les usagers n'ont plus besoin de coller ou décoller un document derrière leur pare-brise.
- Fiables : Plus de perte ou oubli de macarons.
- Ecologiques : plus de papier ni de support plastique.
- Sécurisés : le système électronique est infalsifiable.

#### **Une position de leader national en matière de dématérialisation de la gestion du stationnement**

La dématérialisation des modes de paiement et des autorisations de stationner est un élément central de la gestion du stationnement, que ce soit dans les parkings ou sur la voie publique. Citons également au niveau suisse la e-vignette autoroutière introduite en 2023. La Fondation des Parkings est pionnière en la matière avec l'introduction, dès 2015, du paiement du stationnement par téléphone sur la voie publique.

Elle met à disposition de nombreux services dématérialisés : centralisation des droits de stationnement courte et longue durée, paiement du stationnement horaire et journalier sur la voie publique par mobile (gepark.ch, multipark.ch), horodateurs connectés sans ticket, système de paiement à distance et d'accès aux vélostations (velocity.ch) ; accès et tarifications différenciés en ouvrage via la reconnaissance de plaques ; système de comptage et guidage à la place ou encore gestion centralisée des tarifs.

La Fondation attache une grande importance à la protection des données qui lui sont confiées. Elle veille à les traiter dans le respect des réglementations en vigueur.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Monsieur Damien Zuber, Directeur général, par l'intermédiaire de  
Madame Emmanuelle Merle, Responsable Communication : 022 827 48 23  
[e.merle@fondation-parkings.ch](mailto:e.merle@fondation-parkings.ch)

Fondation des Parkings - Carrefour de l'Etoile 1 - CP 1775 - 1211 Genève 26  
Tél : 022 827 44 90  
[www.geneve-parking.ch](http://www.geneve-parking.ch)

*La Fondation des Parkings est un établissement autonome de droit public cantonal. Elle a pour missions de construire et d'exploiter des parkings ainsi que d'assurer des prestations de service en matière de stationnement. Principal opérateur en Suisse, elle gère 42'000 places pour voitures, motos et vélos dans 250 parcs de stationnement – P+R, parkings publics et privés, vélostations – et 48'000 places sur la voie publique. Elle emploie 200 collaborateurs. Partenaire incontournable de la mobilité à Genève et sa région, la Fondation étoffe constamment son offre et ses services pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers.*